



SM 289 Les Grangettes

139
138
137
136
135

554 555 556 557 558 559 560

Bundesinventar der Moorlandschaften von besonderer Schönheit und von nationaler Bedeutung
Inventaire fédéral des sites marécageux d'une beauté particulière et d'importance nationale
Inventario federale delle zone palustri di particolare bellezza e d'importanza nazionale
Inventari federal da las cuntradas da palì da bellezza speziala e d'impurtanza naziunala

Objekt
Objet
Oggetto
Object

289

Lokalität
Localité
Località
Localitad

Les Grangettes

Kanton(e)
Canton(s)
Cantone(i)
Chantun(s)

VD

Gemeinde(n)
Commune(s)
Comune(i)
Vischnanca(s)

Noville

Fläche
Surface
Superficie
Surfatscha

1006 ha

Landeskarte(n)
Carte(s) nationale(s)
Carta(e) nazionale(i)
Charta(s) topografica(s)
naziunala(s)

1164

SM 289 Les Grangettes

Formé sur le delta du Rhône, à son embouchure dans le lac Léman, le site des Grangettes est le dernier témoin de l'immense paysage marécageux qui s'étendait autrefois dans la majeure partie de la vallée du Rhône. Il constitue néanmoins une des plus grandes régions marécageuses de ce type en Suisse et représente le dernier site d'importance nationale sur un delta lacustre au Nord des Alpes. Une part importante figure à l'inventaire des zones alluviales d'importance nationale.

Les bas-marais et les forêts riveraines occupent pratiquement toute la rive. Vers l'intérieur, ils sont remplacés par de vastes forêts alluviales, des bas-marais et des cordons boisés signalant les anciens bras du fleuve. Le Vieux Rhône en est le principal exemple; traversant tout le site, il présente des stades d'atterrissement variables selon les secteurs. Ces bras morts rappellent l'ancienne dynamique naturelle du delta.

Les bas-marais offrent une grande diversité: tous les types de végétation propres à ces milieux sont représentés, de la roselière au bas-marais acide. Une partie des marais, notamment le vaste ensemble du Gros Brassat, est entretenue comme prés à litière. Durant ce siècle, les forêts humides, naturelles ou non (plantations de peupliers), se sont développées de manière importante, au détriment des marais. Le potentiel de revitalisation de la zone alluviale demeure cependant grand.

Les étangs, canaux et gouilles dispersés dans le site contribuent à sa diversité, tant au niveau paysager que biologique. Des bosquets, souvent humides, ponctuent certains terrains agricoles, de même que des restes de marais et forêts marécageuses, en particulier aux Saviez, à Perrausa et au Clos de la Delèze.

Des terres agricoles (production maraîchère, maïs, betterave, etc.), quelques vergers, des pâturages, des friches et des étangs de gravières caractérisent le site. Le hameau des Grangettes et quelques constructions agricoles (ferme de Perrausa, ancienne ferme de l'Essert) participent à la structure du paysage.

Malgré les atteintes subies au cours du temps (endiguement du Rhône, drainages, boisements artificiels, extension des cultures, etc.), le site des Grangettes représente pour la flore et la faune un milieu unique, d'une valeur exceptionnelle. Il sert de refuge à de nombreuses espèces rares ou menacées, dont la survie dépend de la protection du site. C'est également une réserve d'importance nationale et internationale pour les oiseaux d'eau et les migrants (OROEM, convention de Ramsar).